

---

# La maltraitance des enfants en Occident



## Deuxième partie : des médecins s'engagent

Comme nous l'avons vu dans la première partie de cet article, la vie quotidienne était jadis un véritable cauchemar pour la plupart des enfants. Ce n'est que tout récemment que la société s'est sensibilisée à la maltraitance envers les enfants et que des moyens ont été pris pour identifier les victimes et les protéger.

Par Jean Labbé, M.D., FRCPC



Dr Labbé est professeur titulaire, département de pédiatrie, Université Laval, et médecin conseil à la Direction de la santé publique de Québec. Il s'intéresse particulièrement à la problématique de la maltraitance envers les enfants.

Il a fallu beaucoup de temps pour que disparaissent des pratiques nocives dans les soins et l'éducation des enfants en Occident. Plusieurs penseurs, humanistes et grands écrivains ont contribué à sensibiliser la société aux caractéristiques particulières de l'enfance et à l'importance de reconnaître les besoins des enfants. On peut mentionner Érasme, Montaigne et Rabelais au 16<sup>e</sup> siècle, Rousseau et Richardson au 18<sup>e</sup> ainsi que Hugo et Dickens au 19<sup>e</sup>. Des médecins ont

# La maltraitance des enfants

aussi été émus par la détresse des enfants et ont tenté de convaincre leurs contemporains de la nécessité de les protéger, sans succès cependant avant le milieu du vingtième siècle. Le présent article est consacré aux médecins qui se sont démarqués davantage dans cette lutte.

## Quelques rendez-vous manqués de l'histoire

Déjà 200 ans avant Jésus-Christ, Soranus met les parents en garde contre certaines nourrices mercenaires qui maltraitent les enfants qui leur sont confiés. Par la suite, on retrouve de façon

*En bref :*

### La maltraitance des enfants en Occident Deuxième partie : des médecins s'engagent

C'est tout récemment dans l'histoire de l'humanité qu'est apparue une préoccupation envers la maltraitance des enfants. Les lois visant à reconnaître les victimes et à les protéger ne datent que de quelques décennies. L'évolution de la sensibilisation de la société envers les besoins propres des enfants s'est faite lentement au cours des siècles, grâce à l'apport de penseurs, d'humanistes et d'écrivains. Des médecins ont aussi été touchés par la détresse des enfants maltraités.

Deux cents ans avant Jésus-Christ, Soranus d'Éphèse met déjà en garde les parents contre certaines nourrices indignes. Paulus Zacchias, un médecin légiste, est le premier à décrire dans un ouvrage scientifique, publié en 1650, certaines conséquences de sévices physiques et sexuels envers des enfants. En 1693, John Locke dénonce des pratiques malsaines dans les soins quotidiens envers les jeunes enfants, pourtant acceptées par ses contemporains comme étant la norme. James Parkinson, en 1800, s'attaque aux corrections physiques majeures et fréquentes qui font vivre les enfants dans la terreur.

Le concept de l'enfant maltraité est clairement exprimé pour la première fois par Ambroise Tardieu. Ce médecin légiste décrit les particularités démographiques, sociales, psychologiques et médicales des sévices physiques dans un article publié en 1860. On lui doit également des travaux remarquables sur l'infanticide et les agressions sexuelles. Malgré ses efforts, Tardieu n'arrive pas à convaincre ses collègues médecins de l'importance du phénomène de la violence envers les enfants. Sigmund Freud est bouleversé de prime abord par les ravages des sévices sexuels dans l'enfance sur la santé mentale de femmes adultes. Il se ravise par la suite en attribuant plutôt leur verbalisation de sévices sexuels à des fantasmes.

Il faudra attendre le milieu du 20<sup>e</sup> siècle pour que des radiologistes, sous l'impulsion de John Caffey, reconnaissent l'origine traumatique de fractures « spontanées » chez les jeunes enfants. C'est finalement Henry Kempe, un pédiatre, qui réussira en 1962 à sensibiliser ses contemporains à l'horrible réalité de la maltraitance des enfants. Dans un article intitulé *The battered-child syndrome*, il décrit près de 750 cas de sévices physiques. L'impact de cette publication sera considérable. Dès 1966, tous les états américains auront leur loi obligeant le signalement des enfants maltraités. Le Québec se donnera une première loi semblable en 1974. Il aura fallu attendre qu'il se produise d'énormes changements dans les mentalités en Occident pour que la protection des enfants devienne enfin un enjeu reconnu.



Sigmund Freud

## La maltraitance des enfants

épisodique dans la littérature médicale des rapports anecdotiques sur des problèmes qui seraient attribués aujourd'hui à des mauvais traitements, mais qui n'ont pas été reconnus comme tels à cette époque. Il faut attendre au 17<sup>e</sup> siècle avant qu'un premier texte dénonce des mauvais traitements physiques et sexuels infligés aux enfants.

### Paulus Zacchias

Ce médecin légiste publie en 1651 un ouvrage dans lequel sont décrites les lésions causées par des coups de corde et de fouet dans le cadre d'abus d'autorité par des enseignants.<sup>1</sup> Il donne des exemples dont celui d'un jeune pupille ayant subi des blessures graves aux yeux en raison d'un coup de soulier à la tête donné par son tuteur. Zacchias décrit également dans son texte les signes cliniques retrouvés chez les victimes de pédérastes.

### John Locke

Dans un texte, publié en 1693, portant sur l'éducation des enfants, John Locke, médecin et philosophe anglais, dénonce certaines pratiques considérées comme la norme par ses contemporains.<sup>2</sup> Il s'oppose notamment à la pratique de l'emmailotement des bébés. Il recommande d'abandonner les corrections physiques dans l'éducation des enfants et de les remplacer par des manifestations d'estime et de disgrâce.

### James Parkinson

Cet autre médecin anglais est davantage connu pour sa contribution à la neurologie et surtout pour la maladie qui porte son nom. Toutefois, il s'est intéressé également aux soins des enfants et a rédigé des textes de vulgarisation médicale à



Le concept de l'enfant maltraité a été décrit pour la première fois en 1860 par le médecin légiste français Ambroise Tardieu.

l'intention des parents.<sup>3</sup> Dans un pamphlet publié en 1800 et intitulé *The villager's friend and physician*, Parkinson met en garde les parents contre les corrections majeures et fréquentes qui font vivre les enfants dans la terreur et peuvent raccourcir leur vie. Il mentionne dans les causes d'hydrocéphalie les coups portés à la tête de jeunes enfants en guise de punitions physiques. Il

---

## La maltraitance des enfants

raconte une anecdote où il est intervenu directement pour faire cesser les coups qu'un père infligeait à son fils âgé de 10 ans parce qu'il n'avait pas terminé un travail demandé. Il dénonce également la pratique de l'allaitement mercenaire qu'il décrit comme étant un danger de mort pour les bébés.

### Ambroise Tardieu

À la fin de ses études médicales en 1843, Ambroise Tardieu poursuit successivement 3 carrières tout en continuant à pratiquer la médecine générale : celle de pathologiste d'abord, celle d'hygiéniste ensuite, puis celle de médecin légiste. Il commence la médecine légale en 1856 et il est nommé à la chaire de médecine légale de l'Université de Paris en 1861, poste qu'il conserve jusqu'à son décès en 1879. Il laisse une œuvre considérable dont 35 mémoires publiés dans les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale* et 9 volumes. Il s'est intéressé à une multitude de sujets médico-légaux au cours de sa carrière et il a effectué plus de 5 000 expertises.

Son travail l'amène à constater les ravages de diverses formes de mauvais traitements envers les enfants : abus physiques et sévices sexuels, négligence physique grave, infanticide. Contrairement à ses collègues et à la grande majorité des médecins qui l'ont précédé, Tardieu constate l'ampleur et la gravité du phénomène de violence et il le décrit d'une façon systématique dans ses ouvrages en faisant ressortir des caractéristiques communes qui sont demeurées des classiques. En 1857, il publie son *Étude médico-légale sur les attentats aux mœurs*.<sup>4</sup> Il analyse dans ce livre 632 cas de viol et d'attentat à la pudeur envers des filles (dont 525 ont moins de 15 ans) et

302 cas de victimes de pédérastie. Il s'attaque à des mythes comme l'absence congénitale de l'hymen et l'idée que des déchirures de cette membrane peuvent faire suite à des gestes de masturbation. Il dénonce le préjugé tenace de la guérison des maladies vénériennes par des relations sexuelles avec des fillettes.

En 1860, il publie un article dans lequel il décrit en détails 32 cas de mauvais traitements physiques envers des enfants, dont 18 ont été mortels.<sup>5</sup> Il s'agit du tout premier texte dans lequel le concept de l'enfant maltraité, tel qu'on le conçoit aujourd'hui, est clairement exprimé, avec ses particularités démographiques, sociales, psychologiques et médicales. L'auteur souligne que le problème touche surtout de très jeunes enfants et que les agresseurs sont souvent leurs parents. Il précise que leurs gestes ne sont pas attribuables à de la folie. Il met les médecins en garde contre les explications fantaisistes apportées pour expliquer les blessures des enfants. Parmi les traits communs identifiés chez les victimes, l'auteur mentionne leur physionomie et leur apparence. Outre la pâleur et la maigreur, ils ont un air triste, timide, craintif, et des yeux éteints. Toutefois, un changement très rapide de leur apparence survient lorsqu'une intervention met fin aux sévices. Tardieu décrit la plupart des manifestations causées par des sévices et de la négligence physiques graves. Il mentionne certains aspects qu'il considère typiques des lésions abusives : blessures multiples et disséminées, localisation particulière (visage, membres, partie postérieure du tronc), forme reconnaissable, ecchymoses de coloration variée et brûlures multiples. Les causes principales de décès qu'il retrouve sont des fractures du crâne, des épanchements de sang sur

## La maltraitance des enfants

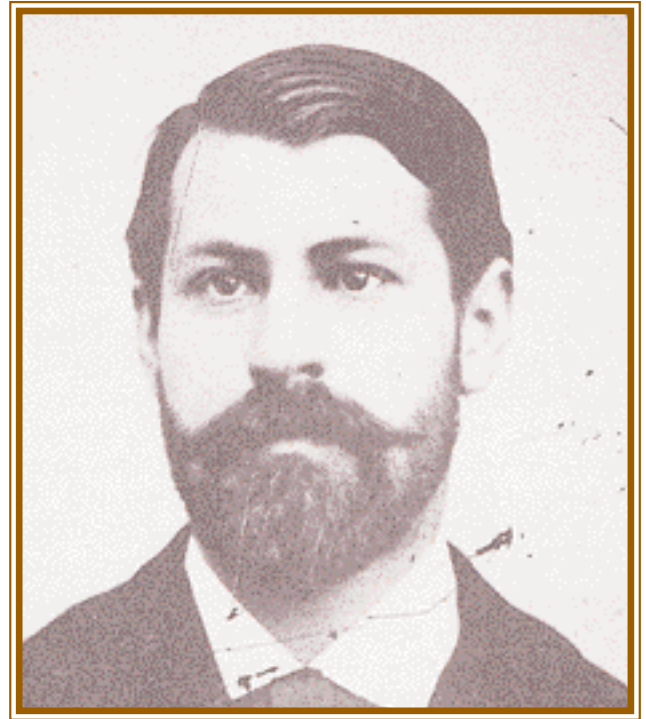
l'encéphale (hématomes sous-duraux) et de la cachexie.

En 1868, il publie son *Étude médico-légale sur l'infanticide*.<sup>6</sup> Il y rapporte que 726 cas d'infanticide ont été recensés entre 1837 et 1866 à Paris seulement. Il fait l'analyse de 555 de ces cas et nomme les diverses manières dont les nourrissons ont été tués : surtout par suffocation, enfouissement, strangulation et submersion.

Malgré ses efforts, Tardieu n'arrive pas à convaincre la communauté médicale de l'importance du phénomène de la violence envers les enfants. Il le reconnaît avec tristesse dans son dernier livre, publié l'année de son décès. En guise de dernière tentative, il y reproduit au complet son fameux article de 1860 sur les sévices et les mauvais traitements.<sup>7</sup>

### Sigmund Freud

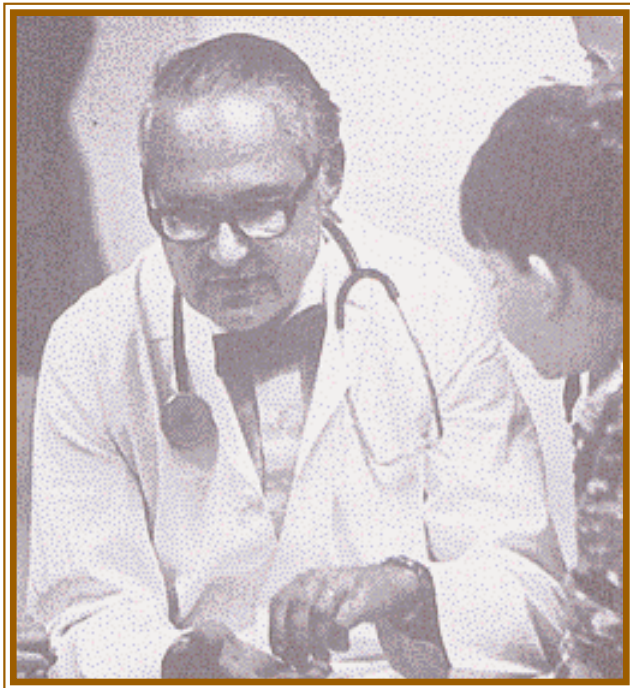
On doit reconnaître que Freud a contribué de façon importante à faire reconnaître la place fondamentale de l'enfance dans le développement humain. De façon paradoxale, il a aussi nuit considérablement à la reconnaissance de la réalité des sévices sexuels envers les enfants. Pourtant, Freud est d'abord impressionné par les histoires de sévices sexuels durant l'enfance qu'il recueille chez bon nombre de ses patientes névrotiques. En 1896, il publie un article intitulé *L'hérédité et l'étiologie des névroses* dans lequel il présente sa théorie de la séduction selon laquelle des expériences sexuelles durant l'enfance peuvent avoir un effet dévastateur à long terme sur la santé mentale des victimes.<sup>8</sup> Mais en 1905, il révisé complètement sa position et indique qu'il ne croit plus que les sévices sexuels dans l'enfance soient aussi fréquents. Il estime alors que ses



Après avoir reconnu l'importance des sévices sexuels dans la cause des névroses, Freud se reprend ensuite en les attribuant à des fantaisies.

patientes lui ont menti et se sont menties à elles-mêmes. Selon sa nouvelle hypothèse, leurs idées de sévices sexuels sont des fantaisies survenant normalement dans le développement de la sexualité. C'est la base du fameux complexe d'Œdipe selon lequel les enfants éprouvent un désir sexuel pour le parent de sexe opposé et voient l'autre parent comme un rival gênant. La raison de ce changement radical fait l'objet d'une controverse. Freud dit être arrivé à cette nouvelle conclusion par un réexamen attentif des parents, de leur environnement et également à la suite de son

# La maltraitance des enfants



Henry Kempe réussira là où ses prédécesseurs ont failli. C'est grâce à lui que notre société a enfin reconnu la maltraitance envers les enfants comme étant un problème de santé publique.

autoanalyse. Dans un livre choc, Masson dit que c'est plutôt par manque de courage qu'il est arrivé à une telle conclusion.<sup>9</sup> Selon cet auteur, l'hypothèse initiale émise par Freud avait été fort mal reçue par ses collègues et ce dernier avait souffert du rejet de la communauté scientifique. Quoi qu'il en soit, ce revirement aura des conséquences majeures. Des générations de médecins attribueront par la suite à des fantaisies les verbalisations de sévices sexuels dans l'enfance de leurs patientes névrotiques.

## L'histoire de la reconnaissance médicale de la maltraitance des enfants

Au 19<sup>e</sup> siècle et au début du 20<sup>e</sup>, plusieurs études portant sur des autopsies de nourrissons rapportent des taux d'hémorragies intracrâniennes allant de 10 % à 15 %. En 1939, Franc D. Ingraham et Henry Heyl établissent que la cause principale des hématomes sous-duraux chez les nourrissons est bel et bien un traumatisme, rejetant d'une façon définitive l'hypothèse de Virchow qui les attribuait à de l'inflammation.<sup>10</sup> John Caffey, radiologiste new-yorkais et pédiatre de formation, rapporte en 1946 les cas de 6 nourrissons présentant une association d'hématomes sous-duraux et de fractures des os longs.<sup>11</sup> Les parents nient tout trauma, mais Caffey s'interroge sur la possibilité de gestes violents pour expliquer autant les fractures que les hématomes sous-duraux. Il note en effet qu'il y a souvent des ecchymoses au niveau des sites de fractures et que, lors de récurrences, les fractures surviennent souvent peu après le congé de l'hôpital. L'hypothèse de Caffey soulève une grande polémique, plusieurs de ses collègues considérant impossible que des parents puissent infliger de telles blessures à leurs propres enfants. Il reçoit cependant l'appui de radiologistes et de pédiatres, Frederic N. Silverman en 1951, Paul V. Woolley et Williams A. Evans en 1955, quant au fait que seuls des traumatismes non reconnus peuvent expliquer des fractures « spontanées » chez des jeunes enfants avec une structure osseuse normale.<sup>12,13</sup> Caffey revient à la charge en 1957 et, s'adressant à ses collègues radiologistes, il les

## La maltraitance des enfants

exhorte à identifier la nature traumatique des fractures multiples de l'enfant en mettant de côté l'histoire délibérément faussée des parents dans ces cas.<sup>14</sup>

Henry Kempe, directeur du département de pédiatrie de l'Université du Colorado à Denver, est stupéfait par les cas d'abus physiques hospitalisés au *Colorado General Hospital*. Il soupçonne qu'il ne s'agit pas d'un phénomène marginal et décide de faire un relevé des cas recensés par les hôpitaux et les procureurs de la couronne. Ayant recueilli pas moins de 302 cas dans 71 hôpitaux et 447 cas auprès des procureurs, il procède à leur analyse et décide d'en faire le thème d'un symposium au congrès annuel de l'*American Academy of Pediatrics* en 1961. L'analyse des cas est publiée l'année suivante dans le JAMA sous le titre percutant *The battered-child syndrome*.<sup>15</sup> Dans cet article, il est précisé que la plupart des agresseurs ne sont ni des criminels, ni des psychopathes et qu'ils ont souvent eux-mêmes été victimes d'abus dans leur enfance. On souligne la prédominance

des lésions graves chez les très jeunes enfants, la discordance entre les lésions et l'histoire comme marqueur diagnostique, l'importance du bilan squelettique et la spécificité de certaines fractures (fractures métaphysaires).

Henry Kempe réussira là où ses prédécesseurs ont failli. L'impact du symposium et de l'article publié dans JAMA sont considérables. À partir de ce moment, le milieu médical s'intéressera de façon particulière aux enfants maltraités. On constate rapidement qu'il y a bien d'autres manifestations que les abus physiques, comme les sévices sexuels et psychologiques, ainsi que la négligence. Cette reconnaissance du problème de la maltraitance envers les enfants entraîne des réactions très vives dans l'opinion publique et les politiciens sont amenés à légiférer pour lutter contre ce fléau. Dès 1966, tous les états américains ont une loi obligeant le signalement des enfants maltraités. L'exemple fait tache d'huile dans les autres pays. Le Québec se donnera une première loi semblable en 1974.



L'épisode d'herpès génital a été retiré de l'horaire cette semaine – grâce à Valtrex.

Valtrex® (chlorhydrate de valacyclovir) est indiqué dans le traitement et la suppression de l'herpès génital récurrent. Effets indésirables les plus fréquents chez les patients souffrant d'herpès génital : dans le traitement épisodique des récurrences – ophthalmes (17 %) et nausées (6 %) ; dans le traitement suppressif (1 000 mg, 1 fois par jour) – ophthalmes (35 %), rinite (23 %) et syndrome grippe (20 %). Consulter la monographie du produit pour en savoir plus sur la sélection des patients, la posologie et l'innocuité.

**VALTRESX**  
Valtrex®

Valtrex® est un médicament. Lire attentivement la notice. Éviter l'alcool pendant le traitement.

Boehringer-Ingelheim

---

# La maltraitance des enfants

## Conclusion

Il peut nous sembler incroyable aujourd'hui, au moment où les enfants sont perçus comme des individus à part entière, ayant des droits reconnus par des conventions internationales, que des mauvais traitements aient pu leur être infligés d'une façon systématique pendant des siècles sans émouvoir les gens. Quelques médecins ont tenté sans succès de sensibiliser leurs collègues et leur communauté à cette réalité. Il a fallu attendre qu'il se produise en Occident d'importants changements dans les mentalités, les mœurs et les valeurs de la société pour que la protection des enfants devienne un enjeu reconnu. Il s'est écoulé beaucoup de temps avant que soit établie l'origine traumatique de certaines lésions typiquement rencontrées chez les enfants victimes de sévices physiques, comme les hématomes sous-duraux et les fractures multiples chez les nourrissons. À la suite de l'influence de Freud, on a ignoré pendant longtemps les verbalisations des victimes de sévices sexuels, les attribuant à des fantasmes.

Encore aujourd'hui, plusieurs médecins n'identifient pas parmi les patients qu'ils traitent les victimes de sévices et de négligence ou, s'ils s'en doutent, ils préfèrent accepter l'histoire rapportée par les parents. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette attitude dont la principale est l'incapacité d'accepter l'horrible réalité de ce phénomène. *Clin*

## Références

1. Zacchias, P : *Quaestiones medico-legales*. John Blaeu, Amsterdam, 1651.
2. Locke, J : *Some thoughts concerning education*. 1693. Dans : *The Harvard Classics*. Charles W. Elliot (éd.), New York, 1910.
3. Currier, RD, Currier, MM : James Parkinson – On child abuse and other things. *Arch Neurol* 48:95, 1991.
4. Tardieu, A : *Étude médico-légale sur les attentats aux mœurs*. Librairie JB Baillière et fils, Paris, 1857, 288 p.
5. Tardieu, A : Étude médico-légale sur les sévices et mauvais traitements exercés sur des enfants. *Ann Hyg Med Leg* 13:361, 1860.
6. Tardieu, A : *Étude médico-légale sur l'infanticide*. JB Baillière et fils, Paris, 1868, 372 p.
7. Tardieu, A : *Étude médico-légale sur les blessures*. JB Baillière et fils, Paris, 1879, 474 p.
8. Freud, S : L'hérédité et l'étiologie des névroses. *Rev Neurol* 4:161, 1896.
9. Moussaieff Masson, J : *The assault on truth – Freud's suppression of the seduction theory*. Penguin Books, New York, 1985, 308 p.
10. Ingraham, FD, Heyl, HL : Subdural hematoma in infancy. *J Am Med Ass* 112:198, 1939.
11. Caffey, J : Multiple fractures in the long bones of infants suffering from chronic subdural hematoma. *Am J Roentgenol Radium Ther Nucl Med* 56:163, 1946.
12. Silverman, FN : The roentgen manifestations of unrecognized skeletal trauma in infants. *Am J Roentgen Radium Ther Nucl Med* 69:413, 1953.
13. Woolley, PV, Evans, WA : Significance of skeletal lesions in infants resembling those of traumatic origin. *JAMA* 158:539, 1955.
14. Caffey, J : Some traumatic lesions in growing bones other than fractures and dislocations: Clinical and radiological features (MacKenzie Davidson Memorial Lecture). *Br J Radiol* 30:225, 1957.
15. Kempe, CH, et coll. : The battered-child syndrome. *JAMA* 181:17, 1962.